



ESPACE TOUT TERRAIN Moto Club de SERRIS/Val d'Europe

Agréé Sport et Jeunesse, affilié à la F.F.M. et adhérent au C.O.D.E.V.E.R.

**Web : www.espacett.org. E-Mail : mxeducatif@espacett.org
N°Siren : 441 808 870 00014**

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX COURS

Enfant Nom : Prénom : Taille :m.....cm Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
Date de naissance : / / Niveau de pratique moto : sans niveau <input type="checkbox"/> déjà roulé <input type="checkbox"/> guidon de bronze <input type="checkbox"/> guidon d'argent <input type="checkbox"/> casm <input type="checkbox"/> guidon d'or <input type="checkbox"/>	
Parent Nom : Prénom : N° de Portable :	Tel : Fax : Adresse Internet :
Adresse : Code Postal : Ville :	Enfant titulaire d'une Licence FFM Type et N° :

TARIFS : cours et forfaits (adhésion au Club obligatoire : 35 € en sus). Veuillez cocher votre choix.

Avec moto perso (licence Obligatoire)	avec moto du club*	Tarif résidents Val d'Europe	
1 cours 25 €	1 cours 60 €	1 cours (Moto Perso) 20 €	(Moto Club) 50 €
Forfait 3 cours 65 €	Forfait 3 cours 150 €	3 cours (Moto Perso) 55 €	(Moto Club) 130 €
Forfait 5 cours 100 €	Forfait 5 cours 230 €	5 cours (Moto Perso) 80 €	(Moto Club) 190€
J'ai une moto type	Type de moto souhaité	J'ai une moto type	Type de moto souhaité

Les enfants résidant à Serris ou sur le Val d'Europe, bénéficient d'une réduction sur les cours sur justificatif de domicile.

REGLEMENT

Le moto-club Espace Tout Terrain organise des cours de pilotage moto. Ces cours se déroulent dans l'enceinte du terrain de cross de Serris tous les samedis.

Votre enfant devra se présenter au moins 10 minutes avant le début de sa séance habillé de vêtements adaptés : **pantalon ample** non fragile (ex : jeans, sweat ou blouson, gants légers, chaussures montantes ou bottes), et le ticket moto d'accès au cours que nous enverrons par courrier selon vos souhaits. **Vêtements nylon interdits.**

Les cours sont encadrés par des moniteurs diplômés par la Fédération Française de Motocyclisme, à laquelle le moto club est affilié. Le moto club peut prêter une moto à votre enfant pour la durée de ses séances. Les enfants sont assurés en responsabilité civile et garantie individuelle accident. Cette dernière intervient en complément après la sécurité sociale et la mutuelle familiale.

Conformément au Code du Sport nous vous conseillons une assurance supplémentaire individuelle accident.

L'inscription à un cours ouvre droit à la participation à ses séances aux dates ou horaires fixés et réservés d'avance. Toutefois, en cas d'annulation d'un cours pour cause d'intempérie ou de force majeure, le moto club se réserve la possibilité de modifier une ou plusieurs dates ou horaires des cours.

En cas d'annulation de votre part, le remboursement se fera à l'appréciation de l'organisation.

Pour le premier cours, les inscriptions doivent parvenir au moto club au moins une semaine à l'avance. **Aucune inscription ne sera acceptée le jour du cours.**

La répartition des horaires sera assurée par l'organisation en fonction du niveau et de l'âge de l'enfant ; toutefois vous pouvez exprimer vos souhaits de dates ou horaires, l'organisation en tiendra compte dans la mesure du possible.

Le paiement se fait par chèque, à l'ordre du **MOTO CLUB ESPACE TOUT TERRAIN/Mouchart Christophe** lors de l'envoi du bulletin d'inscription. **Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste de moins de 1 an** est obligatoire.

Je soussigné(e), Monsieur, Madame, reconnais avoir pris connaissance et approuvé le règlement ci-dessus, autorise mon enfant.....à participer aux cours organisés par le Moto Club Espace Tout Terrain.

Fait à : le :signature :

Bulletin d'inscription à envoyer dûment complété et signé, accompagné du versement intégral et de deux photos d'identité de votre enfant à : **EspaceTT/ 25 allée du Loselet 77144 Montévrain / 06.19.32.73.45 ou mxeducatif@espacett.org**

Merci de compléter toutes les informations



Demande d'autorisation de reproduction et de représentation de photographies

Objet : activités club – Année 2018/2019

Je soussigné(e)-----

Demeurant-----

Code postal ----- ville -----

Autorise Espace Tout Terrain Moto Club Serris/Val d'Europe,

à photographier et filmer mon enfant dont le nom est -----

Né(e) le -----

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise Espace Tout Terrain Moto Club Serris/Val d'Europe à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et images vidéo prises dans le cadre de la présente.

Les photographies et images filmées pourront être exploitées et utilisées sans limitation de durée, intégralement ou par extraits, et notamment dans les supports de communication suivants :

- publications d'Espace Tout Terrain Moto Club Serris/Val d'Europe (affiches, flyers, etc.).
- documents papier, vidéo, supports électroniques et informatiques existants ou à venir, édités en direction de partenaires institutionnels et du grand public.
- site internet d'Espace Tout Terrain Moto Club Serris/Val d'Europe.
- Facebook d'Espace Tout Terrain Moto Club Serris/Val d'Europe.

Espace Tout Terrain Moto Club Serris/Val d'Europe s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et images filmées susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne photographiée et filmée.

En conséquence de quoi, je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés.

Fait à, -----

Le -----

Signature